

Maître Philippe CORNET
Avocat au Barreau de Marseille
45, cours Gouffé - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.15.76.90 – Fax : 04.91.33.63.71

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT d'une superficie de **60,70 m²**
de type F3 situé au 2^e étage gauche (**lot n° 227**) - immeuble B5
et **UNE CAVE (lot n° 215)**

portant le numéro 5 située au sous-sol – immeuble B5
dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété dénommé
« RESIDENCE PLOMBIERES »

Sis 27, boulevard de la Révolution et rue du Jet d'Eau, 13003 MARSEILLE
cadastrés quartier Saint-Mauront section 813 E n° 263

MISE A PRIX : 8.697,84 €
(Huit mille six cent quatre-vingt-dix-sept euros
et quatre-vingt-quatre centimes)

Visite le mardi 27 août 2019 de 10 heures à 11 heures

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30 du matin
à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
Palais Monthyon, Salle Borély, Place Monthyon - 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

Dans un ensemble immobilier dénommé
«Résidence Plombières» sis à MARSEILLE
(13003), 27, boulevard de la Révolution, et
rue du Jet d'Eau, figurant au cadastre de la
ville de MARSEILLE - Quartier SAINT-
MAURONT, 813 section E, n° 263, pour

une contenance de 01 ha 55 a 30 ca.

**LE LOT NUMERO DEUX CENT VINGT-
SEPT (N° 227) :**

Un appartement de type F3 situé au deu-
xième étage à gauche,
Et les 31/10.000èmes de la propriété du sol
et des parties communes générales.

LE LOT NUMERO DEUX CENT QUINZE (N° 215) :

Une cave portant le numéro 5 située au sous-sol,
Et les 1/10.000ème de la propriété du sol et des parties communes générales.

Les biens immobiliers mis en vente, sont plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente.

Sa superficie loi Carrez est de 60,70 m² (soixante mètres carrés soixante-dix).

Le syndic de copropriété est CITYA CARTIER, SARL au capital de 216.752 euros inscrite au RCS de Marseille sous le n° 347 503 583 dont le siège social est sis 66, avenue du Prado, 13006 MARSEILLE, prise en la personne de son gérant en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

L'appartement est actuellement loué pour un loyer mensuel de 770 euros outre les charges de 150 euros.

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE dénommé « RESIDENCE PLOMBIERES » représenté par son syndic CITYA CARTIER, SARL au capital de 216.752 euros inscrite au RCS de Marseille sous le n° 347 503 583 dont le siège social est sis 66, avenue du Prado, 13006 MARSEILLE, prise en la personne de son gérant en exercice domicilié en cette qualité audit siège,
Poursuivant la vente, pour lequel domicile

est élu à MARSEILLE (13006), 45, cours Gouffé, au cabinet de Maître Philippe CORNET, Avocat au barreau de ladite ville, qui se constitue pour lui et le représente.

Les enchères sont recevables uniquement :

* Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,

* Si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 euros, établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon – Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil, situé au rez-de-chaussée du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à Maître Christiane CANOVAS ALONSO, Avocat au barreau de Marseille par tél. : 04.91.54.46.72 les mardi, mercredi, jeudi, et vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30 ou par mail : **canovas.christiane@free.fr**

Marseille, le 15 juillet 2019

Me Philippe CORNET